

> L'équipe

d'animation du Programme

Région Alsace

Coordinatrice
du Programme energivie.info
Sabine Goetz
sabine.goetz@region-alsace.eu
03 88 15 65 16

Chargé de mission financements
et réseaux professionnels
Daniel Schnitzler
daniel.schnitzler@region-alsace.eu
03 88 15 66 20

Chef de projets communication
Anne-Sophie Desmonts
anne-sophie.desmonts@region-alsace.eu
03 88 15 67 61

Chef du service
Énergie - Bâtiment durable
Bruno Flochon
bruno.flochon@region-alsace.eu
03 88 15 67 93

Chargé de mission
bâtiments économes
Matthieu Flahaut
matthieu.flahaut@region-alsace.eu
03 88 15 67 95

Chargé de mission
éco-matériaux
Charles Levillain
charles.levillain@region-alsace.eu
03 88 15 65 17

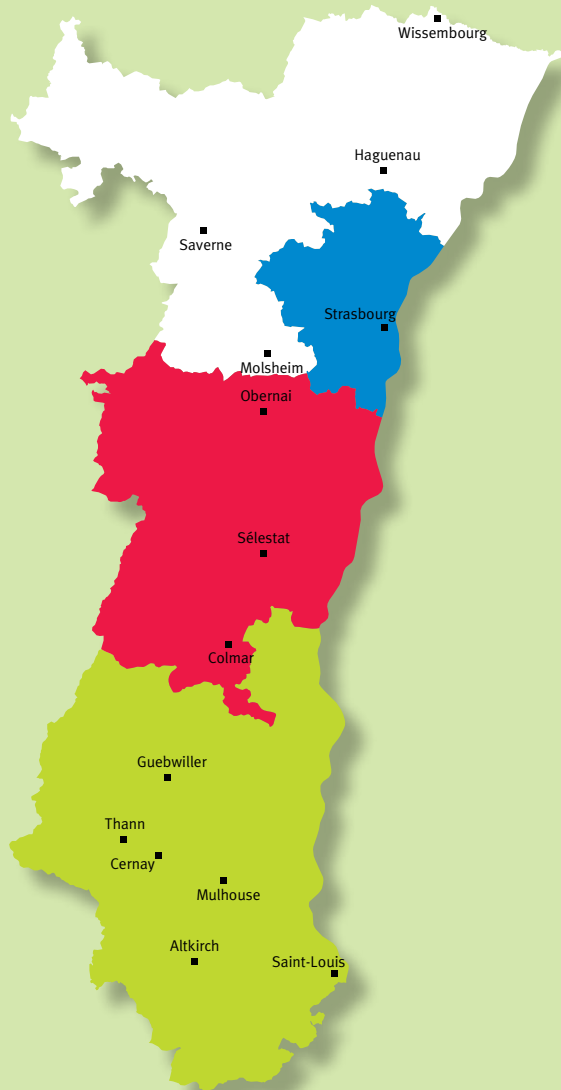
ADEME Alsace

Chargé de mission
maîtrise de l'énergie
Éric Gaspard
eric.gaspard@ademe.fr
03 88 15 46 46

Chargé de mission collectivités et
Plans Climat Territoriaux

Chargé de mission
énergies renouvelables
Jonathan Muller
jonathan.muller@ademe.fr
03 88 15 46 46

Chargée de communication
et réseau des Espaces Info Énergie
Pascale Ménard
pascale.menard@ademe.fr
03 88 15 46 46



Pour guider les maîtres d'ouvrage

4 accompagnateurs de projets Région Alsace

 **Marie-Dominique Parancier**
Agence de Saverne
marie-dominique.parancier@region-alsace.eu
03 88 03 40 82

 **Sébastien Laub**
Agence de Strasbourg
sebastien.laub@region-alsace.eu
03 88 15 65 12

 **Rémy Gendre**
Agence de Sélestat
remy.gendre@region-alsace.eu
03 88 58 40 68

 **Gautier Perrin**
Agence de Mulhouse
gautier.perrin@region-alsace.eu
03 89 36 29 96

Les accompagnateurs energivie.info pour les projets collectifs intégrant les énergies renouvelables

ont pour missions de :

- Vous informer sur les atouts des énergies renouvelables et sur les financements.
- Vous informer sur les bâtiments économes en énergie.
- Vous aider à intégrer les énergies renouvelables dans vos projets.
- Vous fournir des documentations pour vous permettre de relayer l'information autour de vous.
- Vous mettre en relation avec les acteurs des filières (bureaux d'études, installateurs, constructeurs, fabricants, financeurs...)
- Vous accompagner dans le montage de vos dossiers de demande de subvention et vos démarches administratives.
- Vous assister sur le plan technique dans les phases études et réalisation de projets visant l'efficacité énergétique.
- Vous aider dans la médiatisation de vos réalisations.

energivie.info[®]

Construire, rénover, économiser
avec la **Région Alsace** et l'**ADEME**

Présentation du Programme energivie.info 2007/2013

Phase 2

Programme
energivie.info



> Historique

Voilà plus de 10 ans qu'a été initiée en Alsace une politique dynamique en faveur des énergies renouvelables. Depuis 1998, la Région Alsace et l'ADEME œuvrent de concert pour en développer l'utilisation et inciter les Alsaciens à y recourir et à économiser l'énergie. Le Programme énergivie.info a permis d'amplifier cette politique de soutien au développement des énergies renouvelables puis de l'efficacité énergétique. Panorama des faits marquants de cette démarche :

1998

La Région Alsace met en place une politique de soutien au développement des énergies renouvelables et crée un poste dédié aux « énergies renouvelables ».

2000

Signature du Contrat de plan Etat-Région 2000-2006 et de l'accord-cadre ADEME-Région : fixation d'objectifs et d'un budget (3,6M€) pour le développement des énergies renouvelables.

2001

Participation de la Région Alsace au Plan Soleil national, en partenariat avec l'ADEME, avec un programme régional ambitieux de développement du chauffe-eau solaire (objectif de 10 000 m² installés à fin 2006).

Mise en place d'une subvention pour les particuliers.

2003

Lancement du programme d'actions innovatrices énergies renouvelables doté d'un budget de 5,5 millions d'euros dont 2,7 de fonds européens FEDER.

Inauguration du 1000^e chauffe eau solaire individuel.

Premières installations solaires de grande envergure dans le logement social à Ensisheim avec Habitats de Haute Alsace et à Ostwald avec CUS Habitat.



Mise en place de 4 accompagnateurs de projets collectifs énergies renouvelables.

2004

La Région Alsace reçoit le Trophée des énergies renouvelables 2004 attribué par le SER (Syndicat des énergies renouvelables).

Lancement officiel du nom « énergivie » pour le programme d'Actions innovatrices énergies

renouvelables et éditions des premières publications destinées aux 7 cibles du programme.

Premiers projets importants d'utilisation des énergies renouvelables dans les lycées d'Alsace et premier raccordement d'un lycée alsacien à une chaufferie bois à Haguenau.



2005

Premières « Rencontres énergivie » avec 300 participants à Colmar.

1^{ère} édition des Trophées Energivie qui récompensent les professionnels et collectivités qui œuvrent de manière exemplaire en faveur des énergies renouvelables.

Lancement d'un appel à projets vers les entreprises et industriels d'Alsace pour des projets faisant appel aux énergies renouvelables.

Signature de la convention cadre État-Région programme pilote 2006 - 2008 sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique intégrant un volet consacré aux bâtiments économes en énergie.

34 000 m² de capteurs solaires installés et 110 chaufferies collectives au bois réalisées ou en chantier depuis 2000.

2006

Début des chantiers de rénovation des premiers bâtiments à basse consommation d'énergie à Mulhouse.

Création de l'association Effinergie avec la participation de la Région Alsace.

Lancement du Cluster Alsace énergivie regroupant les acteurs économiques du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Le programme énergivie reçoit le Prix "Sustainable Energy Europe 2005-2008" pour son action exemplaire en matière d'énergies renouvelables.

2007

Organisation du premier salon professionnel du bâtiment économe en énergie à Mulhouse avec 60 exposants.

Lancement de l'appel à projets bâtiments économes en énergie et choix des premiers projets par le jury.

2008

Le programme énergivie est récompensé par le prix RegioStars 2008 remis par la Commission européenne au meilleur programme régional de promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.



Signature d'une convention de partenariat pour le développement durable de l'Alsace avec EDF.

2009

Signature des premières chartes « Partenaire BBC-effinergie Alsace » par des entreprises alsaciennes engagées pour la basse consommation.



Signature d'une convention pour la mise en œuvre anticipée du Grenelle de l'environnement en Alsace.

Inauguration du premier des « 50 chantiers pionniers » de rénovation BBC d'une maison individuelle en Alsace.



2010

Labellisation par l'Etat du Cluster Alsace énérgivie en Pôle de compétitivité Alsace énérgivie dédié au bâtiment à énergie positive.

Lancement du dispositif « Je rénove BBC » à destination des propriétaires de maisons individuelles, en partenariat avec Edf et ES.

Organisation des Assises européennes du bâtiment basse consommation à Strasbourg et clôture du projet européen ILETE (Initiative for Low Energy in



Europe) consacré à la formation des professionnels du bâtiment aux métiers liés à l'efficacité énergétique.



2011

Organisation des Rencontres de la performance énergétique à Strasbourg.

Evolution du nom du Programme Alsace énérgivie vers **energie.info**.

Réalisation d'un film pédagogique sur les 7 clés de la rénovation BBC.

Fête de l'énergie en Alsace associée avec les portes ouvertes BBC, les Rencontres professionnelles, le forum emploi-formation et le salon energie.info à Mulhouse.



Lancement du film sur l'étanchéité à l'air des bâtiments à destination des professionnels et

> Acteurs efficacité énergétique et énergies renouvelables en Alsace

APERÇU :

VISION COMPLÈTE ⇒

CRÉA

Conférence Régionale de l'Énergie et de l'Atmosphère en Alsace

OBJECTIF : Échanges et prospectives

Présidence :
État - Région Alsace • Secrétariat : ADEME

Schéma Régional Air Énergie Climat

Schéma Régional Énergies Renouvelables

energie.info

Programme energie.info

Phase 2

OBJECTIF : Diffusion des Bâtiments Basse Consommation et des énergies renouvelables

Sensibilisation
Information

Stimuler la demande

Formation - Animation

Accompagner l'offre

Projets collaboratifs - Innovation
Recherche de financements

LE PÔLE ALSACE
ÉNERGIVIE FOR POSITIVE
ENERGY BUILDINGS

Pôle de compétitivité
Alsace énérgivie

OBJECTIF : Innovation et développement de solutions pour les bâtiments à énergie positive

Espaces Info
Énergies

Les Plans Climat
Territoriaux

Accompagnement
Incitations financières

Accompagner la demande

Mise en œuvre
et coordination :
ADEME
Région Alsace



Partenaires
locaux, régionaux,
nationaux et
internationaux

> Acteurs efficacité énergétique et énergies renouvelable

Les membres de la CRÉA

1 - Les acteurs de l'énergie

Les structures qualifiées : Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (ADEUS), ALME, Alsace Nature, Alter Alsace Energies, ASPA, ATEE, Chambre des consommateurs d'Alsace.

Les collectivités : Association des Maires du Bas-Rhin, Association des Maires du Haut-Rhin, Conseil Général du Bas-Rhin, Conseil Général du Haut-Rhin, Communauté d'Agglomération de Colmar, Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS), Mulhouse Alsace Agglomération (M2A), Conseil Régional d'Alsace, Syndicat départemental d'électrification 68

Les énergéticiens : Caléo, Dalkia France, EDF Délégation Régionale Alsace, Eifer, Electricité de Sarre-Union, Electricité de Strasbourg, Électricité Vonderscheer, Elektra Birseck, Elyo Direction Régionale Nord Est, Gaz de Barr, Gaz de France, Délégation Collectivité Territoriales Est, Gaz de Strasbourg, Hunélec, Régie d'électricité, RTE - Système Electrique Est, Syndicat Départemental d'électricité

CRÉA Conférence Régionale de l'Énergie

et de Gaz du Haut-Rhin, Union Française des Industries Pétrolières, Usine Electrique Municipale de Neuf-Brisach, Usines Municipales d'Erstein, Véolia, Vialis.

Le monde économique : CAPEB, CESA, Chambre d'Agriculture 67, CRCI, FIBOIS, UFIP, FFB.

L'État : SGARE, DREAL, DRAAF, DDT 67, DDT 68, ADEME.

2 - Les acteurs de l'atmosphère...

Les personnes qualifiées : ADEAN, ARIENA, Association des membres insuffisants respiratoires, Association pour la prévention de la pollution atmosphérique, Automobile Club Alsace Vosges Belfort, Centre Anti-poisons Pavillon Pasteur - CHU, Comité d'action Deux Roues, Comité des constructeurs

energivie.info

Construire, rénover, économiser avec la Région Alsace et l'ADEME

Programme énergivie.info

Les membres du Comité de Pilotage

Région Alsace, DREAL, SGARE, Chambre d'Agriculture, Chambre régionale des Métiers, CRCI, ADEME, Alsace International, Alter Alsace Énergies, Parcs naturel régionaux des Vosges du

Nord et des Ballons des Vosges, ALME, Conseil régional de l'Orne, COPFI, ANVAR, INSA de Strasbourg, des entreprises d'électricité, A

Espaces Info Énergies

Information des particuliers



ACTIONS

Sensibilisation et information des consommateurs d'énergie en Alsace, notamment des particuliers, des élus et des techniciens des collectivités, des acteurs de l'habitat et des professionnels du bâtiment

CIBLES

Particuliers, collectivités, copropriétés, bailleurs sociaux, professionnels du bâtiment, entreprises

OUTILS

Campagnes de communication (éditions techniques et pédagogiques, site internet, salons, portes-ouvertes, publicité, relations presse...)

Les Plans climat territoriaux

Projets territoriaux de développement durable pour lutter contre le changement climatique

- M2A - Mulhouse Alsace Agglomération
- Pays Thur Doller - Syndicat Mixte
- Pays Bruche Mossig Piémont
- Pays Alsace du Nord - ADEAN
- Communauté Urbaine de Strasbourg
- Grand Pays de Colmar
- Pays du Sundgau
- Pays de Saverne Plaine et Plateau
- Pays d'Alsace Centrale - ADAC
- Pays Rhin Vignoble Grand Ballon
- Pays de St Louis et des 3 Frontières

ACTIONS

Incitation financière et accompagnement des maîtres d'ouvrages pour une meilleure efficacité énergétique, pour la réalisation de projets BBC et l'intégration des énergies renouvelables

CIBLES

Particuliers, collectivités, associations, copropriétés, bailleurs sociaux, entreprises

OUTILS

Accompagnateurs de projets Alsace energivie.info - Animateur métiers de l'immobilier - Aides financières aux études et investissements

Programme INTERREG TRION

Réseau trinational sur l'énergie dans la région métropolitaine du Rhin supérieur

Mise en œuvre et coordination ADEME Région Alsace



Études en Alsace

VISION DÉTAILLÉE

Étude de l'Air et de l'Atmosphère en Alsace

français d'automobiles, Fédération nationale des Associations des Usagers des transports, Groupe régional des médecins d'Alsace (GRES), HUS - service de pneumologie, Laboratoire d'épidémiologie et de santé publique - faculté de médecine de Strasbourg, Laboratoire de physico-chimie de l'atmosphère de l'université de Strasbourg, Météo France, Objectif Climat, SPPPI.

Le monde économique : CCI 67, CCI CCA, CCI SAM, Chambre de métiers, Chambre régionale d'agriculture, CTS, FEFICA, FFB, FNTR, MEDEF, Pôle de compétitivité

OBJECTIF : Échanges et perspectives

Energivie, SITRAM, SNCFUIC Alsace.

L'Etat : Académie de Strasbourg, Agence Régionale de la Santé, Direction Régionale des Routes Est Strasbourg.

Présidence : État - Région Alsace • Secrétariat : ADEME

Schéma Régional Air Énergie Climat

Schéma Régional Énergies Renouvelables

Phase 2

Étude Vie.info

OBJECTIF : Diffusion des Bâtiments Basse Consommation et des énergies renouvelables

Écologie, Agriculture et paysages, Fédération française du Bâtiment Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Conseil Général du Haut-Rhin, CAPEB Alsace, Pôle Alsace énergivie.

ACTIONS Animation des artisans et acteurs du bâtiment en relation avec leurs organisations professionnelles

Soutien au développement de l'offre de formation et incitation des professionnels à se former

CIBLES Professionnels du bâtiment, organismes de formation

OUTILS Clubs solaire, bois énergie, BBC - Animateur métiers du bâtiment - Charte partenaires BBC-effinergie - Cartographie des formations

œuvre
nation:
ME
Alsace



ACTIONS Mise en réseau des acteurs économiques, entreprises, établissements de formation et laboratoires de recherche

Détection et accompagnement de projets collaboratifs innovants

Recherche de financements

CIBLES PME, industriels, laboratoires de recherche, organismes de formation

OUTILS LE PÔLE ALSACE ÉNERGIVIE FOR POSITIVE ENERGY BUILDINGS **Pôle Alsace énergivie**
Coordination par le Conseil d'administration de l'association Alsace énergivie

OBJECTIF : Innovation et développement de solutions pour les bâtiments à énergie positive



Collectif Effinergie

Mise en place d'un label national Bâtiments économes en énergie



Qualit'EnR

Gestion des chartes Qualisol, Qualibois, Quali'PV et QualiPAC



Réseau BEEP

Bati Environnement Espace Pro
Réseau national des Centres de ressources sur la qualité environnementale du cadre bâti



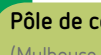
ACTENA - CHANGE (CCI d'Alsace + UIBR + DREAL + ADEME - 250 entreprises)

Diffuser les bonnes pratiques en matière d'économies d'énergie dans les entreprises



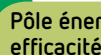
Réseau des éco-entreprises d'Alsace (Région Alsace + CCI d'Alsace + ULP - 450 éco-entreprises)

Identifier des pistes d'actions concrètes, favoriser les partenariats R&D/laboratoires/éco-entreprises



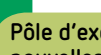
Pôle de compétences BBC

(Mulhouse Alsace Agglomération)

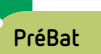


Pôle énergies renouvelables et efficacité énergétique

(Communauté de Communes de Cernay)



Pôle d'excellence rural énergies nouvelles (Pays de l'Alsace du Nord)



PréBat
Programme de recherche et d'expérimentations sur l'énergie dans le bâtiment

> Bâtiments économes en énergie et énergies renouvelables : des objectifs ambitieux

Le Programme energivie.info s'inscrit dans un contexte international et national aux objectifs ambitieux afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de faire face à la raréfaction des ressources en énergies fossiles.

Une réduction importante de nos consommations, une forte amélioration de l'efficacité énergétique dans tous les domaines ainsi que le recours aux énergies renouvelables sont les clés essentielles pour répondre aux enjeux actuels.



La France s'est engagée à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

La France a d'ores et déjà inscrit cet objectif dans sa stratégie nationale de développement durable présentée en juin 2003 et dans son Plan Climat présenté en juillet 2004.

Le processus du Grenelle de l'Environnement, débuté à l'été 2007, vise à prendre des décisions à long terme en matière d'environ-

nement et de développement durable, en particulier pour restaurer la biodiversité, tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et en améliorant l'efficacité énergétique.

Ce processus a débouché sur 2 lois dites Grenelle 1 (3 août 2009) et Grenelle 2 (12 juillet 2010) qui doivent placer la France parmi les meilleurs exemples européens.

Le bâtiment, un secteur prioritaire d'intervention

Le secteur du bâtiment est en France le plus gros consommateur d'énergie parmi tous les secteurs économiques avec 70 millions de tonnes équivalent pétrole, ce qui représente 43 % de l'énergie finale totale et 1,1 tonne équivalent pétrole consommée annuellement par chacun d'entre nous. La consommation moyenne annuelle d'énergie est proche de 400 kWh d'énergie primaire par m² chauffé dont 210 kWh d'énergie primaire pour le chauffage. Cette énergie consommée entraîne l'émission de 120 millions de tonnes de CO₂ représentant 25 % des émissions nationales et 32,7 millions de tonnes de carbone. Cette quantité est du même ordre de grandeur que celle des déchets de chantiers de bâtiments ou des déchets des ménages.

Un parc hétérogène et une nécessaire action renforcée sur sa rénovation

Le parc de bâtiments français est hérité au ¾ d'avant le premier

choc pétrolier. Il en résulte une forte hétérogénéité dans l'état, la performance énergétique médiocre et une facilité relative de rénover ce parc. La contrainte de réduction des émissions de CO₂, et la hausse inéluctable du coût de l'énergie nécessitent de parvenir à une consommation moyenne d'énergie primaire de l'ordre d'une centaine de kWh/m² par an en 2050 pour l'ensemble des bâtiments en service, dont environ 50 kWh/m² par an d'énergie primaire pour les usages de chauffage de locaux et de l'eau chaude sanitaire.

Le flux annuel de constructions est de 300 000 logements et 14 millions de m² de bâtiments tertiaires chauffés alors que le stock de bâtiments comprend près de 30 millions de logements et plus de 814 millions de m² de bâtiments tertiaires chauffés. Le développement des labels BBC et l'entrée en vigueur de la RT 2012 permettront de restreindre la consommation d'énergie dans les bâtiments neufs.

La très longue durée de vie des bâtiments constitue une caractéristique pénalisante pour des progrès rapides du secteur, aussi l'enjeu principal se trouve dans la rénovation du parc de bâtiments existants.

Ces impératifs représentent plusieurs milliards d'euros de travaux par an et constituent un chantier à l'échelle d'une génération avec des millions de m² de bâtiments à construire ou à rénover. De plus, il faut s'atteler à ce chantier dès maintenant car la hausse inéluctable du coût de l'énergie augmentera le prix à payer pour atteindre les objectifs.



Vers des habitats sains, durables et éco-conçus

Par ailleurs, ces bâtiments restent des lieux de vie et de travail dont la 1^{ère} mission est d'assurer le confort des occupants ou utilisateurs. Aussi, en parallèle à ce travail urgent d'économies d'énergie, il faut prendre en compte l'impact des matériaux utilisés sur la santé, la qualité de l'air intérieur, la qualité de vie dans ces bâtiments et la durabilité des opérations de rénovation.

Ainsi, le secteur du bâtiment se positionne dorénavant comme un acteur clé pour parvenir à résoudre les défis environnementaux auxquels nous devons faire face. Ce secteur est le seul qui offre de fortes possibilités de progrès pour répondre aux engagements nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le contexte alsacien du bâtiment

En Alsace, le nombre de logements à rénover est estimé à environ 882 000. Parmi ces 882 000 logements, on distingue plus de 490 000 logements collectifs et près de 390 000 logements individuels. Enfin les logements collectifs regroupent près de 105 000 logements sociaux et 235 000

logements en copropriété. Les consommations annuelles d'énergie du secteur résidentiel alsacien sont estimées à plus de 16 000 GWh d'énergie finale et ses émissions de GES à plus de 3 MteqCO₂. L'atteinte en 2050 des objectifs de réduction des émissions de GES à un facteur 4 nécessite de ramener cette consommation annuelle à moins de 7 000 GWh et les émissions de GES à environ 373 000 teqCO₂. Pour ce faire, il faudrait que le rythme de rénovation soit de 23.000 logements/an à un niveau basse consommation.

L'expérience de rénovation de logements au niveau BBC menée sur le Quartier Franklin à Mulhouse en 2006 a permis d'évaluer le coût de rénovation moyen à 300 € HT/m² hab. Cependant les dernières rénovations réalisées dans ce quartier en 2009 ont vu le coût moyen descendre à 250 € HT/m².hab. Aussi en considérant les surfaces moyennes des logements collectifs et des maisons individuelles, la rénovation du parc résidentiel alsacien représente une perspective de travaux de plus de 18 milliards d'euros.

La branche tertiaire en Alsace (hôtellerie, santé, enseignement, bureaux, commerce, transport) représente plus 30 000 milliers de mètres carrés chauffés de bâtiment et près de 4 000 GWh de

consommation énergétique. La rénovation de ce parc est donc à mener en parallèle à celle du secteur résidentiel.

Les dispositifs de soutien aux rénovations basse consommation par étapes ou globales mis en place dans le cadre du programme energievive.info sont un moyen de faciliter la prise de décision par les maîtres d'ouvrages qui engagent des travaux de rénovation de façon à les conduire vers des niveaux de performance plus élevés que ceux de la réglementation en vigueur.

La priorité aux énergies renouvelables pour les besoins résiduels

Les actions menées pour réduire la consommation énergétique des bâtiments n'excluent pas le recours aux énergies renouvelables qui sont au contraire un allié de l'efficacité énergétique et une voie naturelle vers les bâtiments à énergie positive.

En Alsace, le potentiel d'utilisation de l'énergie solaire et des ressources en biomasse, notamment sous forme de bois en plaquettes ou granulés, a permis l'installation d'un grand nombre de systèmes solaires thermiques, de panneaux photovoltaïques et de chaufferies au bois. Il reste aujourd'hui des marges de progrès importantes dans ces filières afin de substituer des énergies renouvelables aux consommations d'énergie fossiles fortement émettrices de CO₂.

Les installations de chaudières bois à alimentation automatique et de chauffe-eau solaire peuvent bénéficier de soutiens de l'ADEME et de la Région Alsace, en fonction de critères présentés dans les fiches des aides financières energievive.info.

